

# Finances

## Déchéance quadriennale

Si vous souhaitez gérer la déchéance quadriennale, et pouvoir solder les comptes créditeurs, il faut à la fin de chaque année scolaire mettre les élèves partis dans une classe spécifique, de manière à pouvoir traiter leurs soldes 4 ans plus tard.

### Création d'une classe

Menu " **Personnes \ Groupes de personnes \ Classes** "

- Cliquez sur le bouton "Ajouter" pour créer une classe.
- Renseigner le libellé de la classe avec "\_ Partis en 2019" (Le caractère souligné "\_" qui précède le nom de la classe permet de faire apparaître cette classe à la fin de la liste des classes)
- Bouton "Ok".

### Basculer les élèves dans cette classe

A faire uniquement si vous importez vos élèves depuis la base de l'établissement.

AVANT de faire l'importation on va modifier les classes de tous les élèves.

menu " **Personnes \ Opérations par lots \ Modifier des personnes par lot** ".

- Dans le premier écran, choisir  Modifier l'affectation à un groupe puis cliquer sur le bouton 

- Choisir  Modifier la Classe, puis 

- Effectuer une  Présélection par classe

- Basculer toutes les classes dans la colonne de droite avec le bouton 

puis rebasculer dans la colonne de gauche la classe "Aucun" et les éventuelles classes "\_Partis en 2018", "\_Partis en 2017", ... (afin de ne pas impacter les gens sans classe : personnels, agents).

- Bouton 

- Toutes les personnes qui vont être traitées s'affichent. Vous pouvez utiliser les boutons , ,  ou  pour traiter d'éventuels cas

# Finances

- particuliers, bouton .
- Choisir la nouvelle classe créée ("\_Partis en 2019"), bouton "Terminer".
- Une fois la mise à jour terminée, cliquer sur le bouton "Fermer".

Tous les élèves de cette année se retrouvent maintenant dans la classe "\_Partis en 2019".

C'est ensuite l'importation des élèves depuis votre base qui va affecter leur classe.

Ainsi après l'importation ne resteront donc dans la classe "\_Partis en 2019" uniquement les élèves qui ne font plus partis de l'établissement.

Référence ID de l'article : #1136

Auteur : Arnaud

Dernière mise à jour : 2023-07-10 11:59